



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 décembre 2006

Original : français

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 5580^e séance du Conseil de sécurité, tenue le 6 décembre 2006, dans le cadre de l'examen par le Conseil de la question intitulée « La situation concernant la République démocratique du Congo », le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration suivante au nom du Conseil :

« Le Conseil de sécurité salue l'annonce par la Cour suprême de justice, le 27 novembre, des résultats définitifs du second tour de l'élection présidentielle en République démocratique du Congo.

Le Conseil de sécurité adresse ses félicitations au Président Joseph Kabila pour son élection et rend à nouveau hommage au peuple congolais, dont la détermination et le civisme ont permis la tenue des premières élections démocratiques en République du Congo depuis plus de 40 ans.

Le Conseil de sécurité se réjouit de l'engagement de M. Jean-Pierre Bemba, dans sa déclaration du 28 novembre 2006, de continuer à participer activement à la vie politique congolaise après les élections dans le cadre des institutions de la République.

Le Conseil de sécurité attend avec intérêt l'achèvement du processus électoral, et réitère qu'à l'issue des élections, tous les partis politiques devront se comporter de manière responsable dans le cadre d'institutions démocratiques et de l'état de droit. Le Conseil attache une grande importance à ce que le gouvernement démocratiquement élu travaille en coopération avec l'ensemble de la population et des acteurs politiques congolais en vue de répondre aux nombreux défis que connaît le pays en matière de reconstruction et de sécurité et d'assurer la paix et la stabilité à long terme en République démocratique du Congo.

Le Conseil de sécurité exprime sa sincère reconnaissance pour le rôle central que la Commission électorale indépendante et la Police nationale congolaise ont joué, respectivement, en organisant les élections et en sécurisant le processus électoral. Il félicite la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), l'opération EUFOR R. D. Congo et tous les partenaires régionaux et internationaux, en particulier l'Union africaine, l'Afrique du Sud et l'Union européenne, de l'appui précieux qu'ils ont fourni pour faciliter la tenue des scrutins. Il rappelle également le rôle vital joué par le Comité international de



personnalités éminentes et le Comité international d'accompagnement de la transition (CIAT) tout au long du processus électoral.

Le Conseil de sécurité est reconnaissant à la communauté des donateurs pour l'assistance que ceux-ci ont fournie à la République démocratique du Congo, en particulier au processus électoral, et encourage l'ensemble de la communauté internationale à continuer à assister la République démocratique du Congo durant le processus de consolidation de la paix, de reconstruction et de relèvement.

Le Conseil de sécurité exprime sa vive préoccupation à l'égard des récentes hostilités lancées par des unités armées non intégrées à Sake, dans la province du Nord-Kivu, et de l'impact de ces actions sur la sécurité de la population civile, y compris les femmes, les enfants et les personnes âgées. Il exhorte ces unités à cesser les hostilités, à retourner sans délai sur leurs positions initiales et à se conformer au processus d'intégration dans l'armée ou de démobilisation.

Le Conseil de sécurité encourage la MONUC à continuer, conformément à son mandat, à faire face avec détermination à ces problèmes de sécurité et appuie les actions qu'elle a récemment menées à cet égard, en particulier dans le district de l'Ituri et dans la province du Nord-Kivu. »
